



L'APOSTOLAT DE LA PRIERE



NUMÉRO 87 – SEPTEMBRE - OCTOBRE 2011

Lettre de liaison du Centre S.-Joseph-Institut Mater Boni Consilii - Mouchy - 58400 RAVEAU

Adresse-courriel de M. l'abbé Thomas Cazalas : thomas.cazalas@aliceadsl.fr

Chers associés, l'Apostolat de la Prière n'est pas mort, il continue bien ! Mais il a souffert du ministère estival chargé par les différents camps et retraites ! Voilà pourquoi ce n°87 ne sort qu'en septembre au lieu d'août : veuillez nous en excuser encore une fois...

L'Eglise vient de célébrer le 22 août une grande fête : le **Coeur immaculé de Marie**. Chaque associé qui se respecte n'est pas sans savoir que la dévotion au Coeur immaculé de Marie est étroitement liée à celle du SACRÉ-COEUR, puisque l'offrande quotidienne est faite par sa médiation. C'est bien le désir de l'Eglise qui a demandé - par exemple Pie XII en 1956 dans l'encyclique sur la dévotion au S.-C. *Haurietis aquas* - d'unir ces deux dévotions pour le salut des âmes. Or, de même que la dévotion au S.-C. a connu un nouveau départ un jour de fête de S. François -Xavier, le **3 décembre 1844** au Puy-en-Velais, par l'instrument du Père Gautrelet qui fonda en ce jour l'**Apostolat de la Prière** ; de même, la dévotion au Coeur immaculé de Marie a connu un essort incroyable 8 ans avant, jour pour jour - le **3 décembre 1836** - par l'instrument de l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des victoires, qui fonda alors l'**Archiconfrérie du Coeur immaculé de Marie**.

Aussi, afin d'aider nos associés à mieux connaître et pratiquer cette dévotion si puissante mais si peu répandue au Coeur immaculé de Marie, nous retracerons dans le prochain numéro sa nature, son histoire et ses pratiques. Mais auparavant, **il nous a semblé qu'il vous serait très édifiant de connaître l'histoire miraculeuse de l'église Notre-Dame des victoires racontée par l'abbé Desgenettes lui-même. Nous la ferons précéder (I) d'un aperçu de la vie de ce saint prêtre jusqu'à sa nomination comme curé de cette paroisse.** Ne vous étonnez pas que nous ne racontions pas ses premières années de ministère à Notre-Dame des victoires ! L'abbé Desgenettes expliquera plus bas, dans son **récit autobiographique au sujet de la fondation de l'Archiconfrérie du Coeur immaculé de Marie (II)**, que ses 4 premières années à N.-D. des victoires furent totalement infructueuses quant au ministère !

- I -

PREMIERS SIGNES DE VOCATION DE CHARLES DESGENETTES

Charles-Eleonore Dufriche-Desgenettes naît le 10 août 1778 à Alençon (Orne). Son père magistrat entraîne toute la famille à Sées en 1783 lorsqu'il est nommé procureur du roi. L'enfant, vif et turbulent, réclame beaucoup d'attention. Mme Desgenettes, que son fils décrira toujours comme *bonne et pieuse, un ange terrestre*, s'efforce très tôt de corriger la nature ardente, voire batailleuse, du petit Charles.

Cette piété maternelle produit ses effets : vers l'âge de raison, Charles fabrique et décore de petites chapelles en modèle réduit où la Vierge tient généralement la première place et où il "dit" aussi la Messe, convie tout un chacun et prie avec entrain.

L'enfant a une vive intelligence et une mémoire remarquable. Généreux, franc, résolu, il a de l'influence sur les autres enfants. Mais il lui arrive de s'obstiner et s'enfermer. Bien que premier en catéchisme, Charles a besoin d'être un peu mortifié. Pour dompter son caractère bouillant, Mme Desgenettes et le précepteur de l'enfant obtiennent que sa première communion soit décalée de six semaines. Aussi voit-il ses camarades le devancer à l'autel. Il n'oubliera pas la leçon.

A 12 ans, le jeune garçon pense donc déjà à la prêtrise. La Révolution étant en marche, il est bien vite confronté aux

premières persécutions et violences antireligieuses. En 1791, M. Desgenettes père devient juge à Dreux.

Au collège de Chartres, le jeune adolescent au tempérament bouillonnant a une vive controverse avec un prêtre qui veut l'entendre en confession, mais qui a prêté le serment de la Constitution civile du Clergé. Charles refuse de se confesser : *Vous et votre soi-disant évêque, vous n'êtes que des intrus*, lance-t-il lorsque l'ordre lui est intimé de se soumettre à l'autorité épiscopale. Charles manifeste une nouvelle fois ses convictions lors d'une distribution des prix en fin d'année. Le prix de version latine doit lui être remis par un conventionnel. A peine monté sur l'estrade, le collégien arrache le prix des mains du député et se retire fièrement.

Les convictions royalistes qui animent la famille Desgenettes sont bien connus. La mort de Louis XVI conduit le père de Charles à se démettre de ses fonctions. Arrêté, il est emprisonné et dépouillé de ses biens. Mme Desgenettes s'active pour le faire libérer, sans succès. La vie est difficile mais la Providence veille : quand Charles va chercher des vivres dans des fermes voisines, il revient généralement avec les vivres et avec l'assignat de 20 sous dont il s'était muni. Le jeune garçon noue des contacts avec les prêtres réfractaires qui refusent de signer la Constitution civile du Clergé et sont contraints de se cacher pour éviter la prison, voire l'échafaud.

En 1794, dans les jours incertains qui suivent la mort de Robespierre, Charles se rend au club révolutionnaire local et obtient la parole. Son plaidoyer n'a qu'un but : faire délivrer les personnes, dont son père, que la Révolution a emprisonnées injustement à Dreux. Il prêche sans crainte "la religion et la vertu qui languissent au fond des cachots" et il obtient gain de cause : à la suite de son intervention, 150 personnes sont libérées dont M. Desgenettes !

LES ANNÉES AVANT LE SÉMINAIRE

L'épreuve familiale a mûri le jeune homme. Son père envisage alors d'en faire un magistrat. Refus du fils. Mme Desgenettes, elle, imagine le marier avec une cousine richement dotée. Mais Charles continue de penser à la prêtrise. C'est durant cette période qu'il est frappé par la typhoïde. Très vite, son état s'aggrave, si bien que le médecin estime sa vie en danger. Au fond de son lit, Charles fait ce vœu : *Mon DIEU, si vous me guérissez, je fais vœu de me consacrer tout entier à vous dans l'état ecclésiastique.* Il sombre dans un sommeil réparateur. Au matin, il est guéri.

Tandis que son père s'éloigne de ses devoirs religieux, Charles devient un apôtre audacieux. A Dreux, il regroupe 300 femmes du faubourg et se rend chez le président Dufresne : *Au nom du peuple de Dreux, déclare-t-il, je viens vous demander les clefs des églises... On ne voit pas dans l'Histoire qu'Athènes et Rome aient jamais fermé au peuple les portes de ses temples ! L'opération réussit : deux églises sont rouvertes, les murs qui fermaient les chœurs abattus, les emblèmes républicains évacués. Ce zèle fait un peu de remous dans la ville. Aussi les parents de Charles décident-ils de déménager à Saint-Lomer (Orne).*

Charles a 18 ans ; il reprend son activité apostolique, pourvoyant aux besoins des prêtres réfractaires cachés dans la région et les assistant au besoin pour un Baptême ou une Extrême-Onction. Il obtient de sa mère qu'elle accueille au domicile familiale une petite assemblée de femmes qu'il se charge de catéchiser. Assez rapidement, il manque de place, aussi demande-t-il la réouverture de l'église du village pour y proposer un catéchisme pour tous. Habilement, il invoque la liberté des cultes et, moyennant un loyer de 2 écus, l'autorisation lui est donnée. De son côté, le vicaire général lui accorde la permission de lire la Parole de DIEU et de chanter les offices : le jeune homme chante avec les fidèles «toutes les parties de la messe». Devant les rapports qui lui sont faits, le

préfet craint une agitation subversive. Il convoque Charles à Alençon. Avec énergie, celui-ci proteste de sa loyauté.

1798 : l'année de ses 20 ans. Son père l'envoie à Alençon y étudier les mathématiques. Là n'est pas la voie de Charles. Après deux ans, il retourne à Saint-Lomer et commence à étudier secrètement la théologie avec un curé des alentours, docteur en théologie. Il veut être prêtre. Son père lui ordonne d'entreprendre des études de médecine. Bientôt, l'étudiant tombe malade. Mal de poitrine, fièvre, crachements de sang. Il renouvelle son serment à DIEU. Et guérit.

Été 1803, il entre au grand séminaire. Dans ce temps de grâces, un souci le taraude : la conversion de son père. Charles écrit à sa mère et à sa soeur pour leur demander de réciter avec lui pour la conversion du père pendant 30 jours le *Veni Creator*, l'*Ave Maris Stella*, le *Salve Regina* et une prière à l'ange gardien ; il leur demande aussi de se confesser et de communier toutes les semaines à cette intention. Peu de jours après la fin de ces exercices pieux, Mme Desgenettes reçoit une lettre de son mari dans laquelle il lui annonce qu'après mûre réflexion, il s'est décidé à accomplir désormais avec exactitude ses devoirs religieux !

LES COMBATS D'UN PRÊTRE

«Ma théologie, je l'ai faite au fond des bois !» Devenu curé de Notre-Dame des Victoires, le P. Desgenettes aimera à se rappeler les tracas et les grâces de la période révolutionnaire qui le conduisirent à étudier secrètement la théologie dans un coin reculé du bocage normand. Mais, à 25 ans, les obstacles sont enfin levés. Charles entre au grand séminaire de Sées. Le jeune clerc y continue à faire le catéchisme dans une église avec la bénédiction du vicaire général. Et lorsqu'il visite les siens à Courtomer, il est réclamé par les familles qu'il a catéchisées depuis l'époque du Directoire, tant et si bien que l'évêque l'autorise à prêcher dans le diocèse, aussi bien à Sées qu'à Mortagne ou Courtomer, bien qu'il ne soit encore que séminariste. Enfin, en 1805, Charles est ordonné prêtre.

Tout naturellement, l'évêque le maintient d'abord auprès de ceux qui l'aiment pour le bien qu'il a fait : le voici tout d'abord curé de Saint-Lomer. Puis curé à Argentan où un autre combat l'attend : la paroisse est en effet divisée entre les partisans de l'ancien évêque constitutionnel et les catholiques demeurés fidèles à Rome. Le P. Desgenettes, toujours de nature conquérante, appelle solennellement ses paroissiens à venir l'écouter à l'église. Bien vite, il centre certaines de ses instructions et prédications sur les principes sacrilèges de l'église constitutionnelle. Sa force de conviction porte ses fruits et restaure l'unité des fidèles dans la soumission au Pape, soumission qui ne sera cependant totale qu'après la disparition de l'évêque jureur.

En 1809, il accepte la direction d'un collège, l'éducation de la jeunesse ayant toujours été son désir. Sa première année assoit solidement l'oeuvre naissante... jusqu'au décret impérial de 1810 qui supprime tous les collèges et institutions ecclésiastiques. Le jeune directeur se voit obligé de fermer le collège et le met en vente. Déjà, on s'entremet pour lui afin qu'il puisse prendre la direction d'un autre collège à Sées, malgré sa réputation - qui est loin de plaire à tous - de prêtre ultramontain et, qui plus est, de royaliste. Mais, devant les tribulations qui surgissent, le P. Desgenettes abandonne. Retour à la paroisse d'Argentan. L'année 1811 voit la mort de son père. Charles sera son dernier confesseur.

Avec la fin de règne de Napoléon I^{er}, un peu partout en France, les troubles s'accroissent. En 1813, Argentan voit déferler de nombreux blessés de guerre, mais aussi des prisonniers et, parmi ceux-ci, quelques dizaines de prêtres espagnols. Desgenettes obtient qu'ils soient mieux traités et qu'ils participent au ministère dans les paroisses. Le typhus s'étant déclaré dans la ville, lui-même en est frappé et est à deux doigts d'en mourir. A cette maladie, il attribuera les pertes de mémoire qui l'affligeront pendant quelque temps.

MISSION AUPRÈS DU PAPE

En cette fin d'année 1813, l'Empereur nomme, à l'encontre des lois canoniques, à la tête du diocèse Mgr Batton à la place de Mgr de Boiscollet. Le P. Desgenettes est alors chargé par le diocèse d'en référer au Pape. Il entre en contact à Fontainebleau avec le secrétaire d'Etat de Pie VII et est aussitôt désigné comme administrateur apostolique de l'évêché de Sées. Mais il refuse cette charge en proposant le nom de l'abbé Levavasseur, qui est accepté.

C'est le moment de la chute de l'Empereur et du retour

des Bourbons. L'abbé Desgenettes manifeste sa joie dans une procession et un *Te Deum* retentissant. Il décide de se fixer à Sées où une partie de ses anciens élèves sont entrés au séminaire et où il continue d'enseigner. Mais arrivent les Cent-Jours. Avec le retour de Napoléon, le P. Desgenettes est menacé. On l'avertit de son arrestation. Il fuit, habillé comme un laïc. Un boulanger, puis une veuve accueillent le prêtre activement recherché par les gendarmes de l'Orne. C'est finalement au *Bon-Sauveur* de Caen qu'il trouve asile. Cette épreuve aura fait grandir l'homme de DIEU en exigeant de lui le détachement de toutes choses.

Fin des turbulences napoléoniennes. A l'heure de la Restauration, Pie VII vient de rétablir la Compagnie de JÉSUS. Le Père aspire à la rejoindre et s'en ouvre au jésuite le Père de Clorivière, chargé de la réinstallation de la Compagnie en France. *Je n'ai jamais eu l'intention d'être curé*, lui dit-il. Les deux hommes se séparent en se proposant de célébrer chacun la messe du lendemain pour discerner l'appel de DIEU. Le verdict du P. de Clorivière tombe le surlendemain. Net et prophétique. Non seulement Desgenettes sera curé, mais c'est comme curé qu'il servira le mieux la gloire de DIEU malgré les tribulations.

L'abbé s'incline et accepte une paroisse à Alençon. La paroisse a usé neuf curés successifs depuis la Révolution, sept depuis le rétablissement du culte, l'un d'eux est même mort des violences exercées à son encontre...

COMBAT SPIRITUEL

Pour son installation, Desgenettes reçoit la protection de la gendarmerie. Les fidèles, excités par quelques anciens révolutionnaires, voient en lui un adversaire politique. L'abbé, selon son habitude, engage le combat spirituel. Il restaure les catéchismes et affirme bientôt que seuls seront admis à la Communion pascalle ceux qui auront suivi les catéchèses. Cette décision lui attire insultes et menaces. La crise atteint son paroxysme lors du convoi funèbre d'un vieillard dont la famille est mal disposée à l'égard de son nouveau curé. Desgenettes a refusé à celle-ci le prêtre proche, mais étranger à la paroisse, qu'elle réclamait. A la levée du corps, il est accablé d'invectives. De même dans l'église. La gendarmerie arrête l'auteur principal des menaces et invectives. Il est condamné à 75 jours de prison. Aussitôt, l'abbé Desgenettes s'entremet, obtenant une petite réduction de peine. Mieux, il paie l'amende infligée au prisonnier et apporte un soutien à sa famille ! Bel exemple de pardon ! Ce geste retourne les coeurs. La paroisse est transformée en quelques mois. Et quelques années suffisent pour que la parole du P. de Clorivière se réalise : Desgenettes a « beaucoup souffert et fait beaucoup de bien ».

Mais l'abbé n'en a pas fini avec les persécutions. A la suite d'une dénonciation, le ministre des Cultes demande la révocation de l'abbé Desgenettes. Bien vite informé de la réalité des faits, il reviendra sur sa décision, mais Desgenettes a alors donné sa démission et s'est installé chez sa soeur, à Mortagne. Contrecoup de cette nouvelle épreuve, il tombe malade.

L'AMI PARISIEN...

Une nouvelle fois, la tentation de se consacrer à d'autres oeuvres le reprend. Mais un ami passe par là... Etrange providence que celle de l'ami qui vous veut du bien contre votre volonté et vos souhaits les plus chers... Ce monsieur écrit à un de ses amis parisiens, le docteur Récamier, qui soigne plusieurs curés de Paris. Et de lui parler de M. Desgenettes, de célébrer ses vertus de prêtre et de pasteur... Le médecin, frappé par l'éloge, passe le mot à l'un de ses patients, curé des Missions Etrangères, l'abbé Desjardins, qui s'emballe : il veut Desgenettes comme vicaire ! Quand celui-ci découvre la conspiration, l'affaire est quasiment faite ; l'évêque de Sées accepte de le prêter au clergé parisien ; mais il espère encore le récupérer ; l'exeat n'est que temporaire. Charles Desgenettes s'incline, attiré sans doute par le bien à faire dans la capitale, où il arrive en plein Carême 1819.

Il ne va pas rester longtemps vicaire. M. Desjardins comprend rapidement la mesure du prêtre normand et se décide à en faire son successeur. La (sainte) conspiration continue. Le tout nouvel archevêque de Paris, Mgr de Quélen, négocie avec Mgr de Sées. En octobre, voilà Desgenettes, curé de Paris malgré lui, qui maugrée un peu mais s'incline bien vite par obéissance. Entre autres oeuvres, il réserve alors le dimanche soir au catéchisme des plus pauvres. Ceux qui y viennent avec

leurs parents sont assurés de rentrer à la maison avec des bons de pain et de bois. Le curé ne se contente pas de tendre la main aux plus riches. Il casse sa tire-lire pour fonder une nouvelle oeuvre d'éducation, l'école de la Providence, avec une classe de 14 petites filles, placées sous la direction d'une Fille de la Charité. L'oeuvre va prospérer, accueillant les orphelines et les fillettes les plus pauvres. Bientôt le roi Charles X et la duchesse d'Angoulême en deviennent les généreux soutiens !

Citons aussi ce fait insolite. Un jour, à l'interrogation du Cardinal de Latil : Charles X devra-t-il toucher les écrouelles après son sacre (en 1825) ? Desgenettes répond avec ferveur affirmativement contre les timorés et certains esprits modernes. Il obtient gain de cause. Les dix premiers malades touchés par le roi seront guéris...

Sa paroisse des Missions Etrangères salue ses mérites. On l'invite. On l'écoute, même quand il dit ses doutes sur les vertus des ouvrages de Lamennais. Dans un dîner en ville, où chacun célèbre l'écrivain catholique, Desgenettes reproche même aux convives de considérer celui-ci comme un « Grand Lama ». L'abbé voit clair et parle franc, selon son habitude. D'aucuns pensent à faire de lui un évêque.

Mais arrive 1830. La révolution de juillet brise son élan. En tant qu'ultramontain aux oeuvres liées à celles du roi proscrit, il devient une cible pour les intrigants. Les mauvais jours de 1815 reviennent. Sur un coup de tête, l'abbé donne sa démission. Desgenettes prend la route en octobre 1830. L'exil choisi est Fribourg, en Suisse. L'aventure helvète va durer dix-huit mois. Assez féconde pour que le prêtre parisien soit pressenti pour devenir curé de paroisse... à Genève et à Moscou ! Mais au printemps 1832, l'abbé n'y tient plus : le choléra frappe à Paris. Il rentre à Paris où il se met à disposition de Mgr de Quélen. Ses ex-paroissiens des Missions Etrangères disent leur joie. On reparle pour lui de l'épiscopat... **Ce sera Notre-Dame des Victoires !**

- II - RÉCIT AUTOBIOGRAPHIQUE DE L'ABBÉ DESGENETTES

A LA GLOIRE, A L'HONNEUR DU TRÈS SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE

L'Archiconfrérie a pris naissance le 3 décembre 1836.

«Beaucoup de personnes, qui ne jugent que d'après les apparences, nous en appellent le fondateur. Nous ne pouvons pas laisser passer ce préjugé sans le combattre et le détruire. Nous ne sommes point le fondateur, à DIEU seul l'honneur et la gloire ; nous n'avons aucune des dispositions d'esprit et de cœur qui pouvaient nous y préparer. Loin de là ; nous devons confesser, en en demandant pardon à DIEU et à Marie, que nous, enfant de Marie, habitué, dès notre plus jeune enfance, à l'aimer, à la vénérer comme la plus tendre des mères, nous ne comprenions rien à la dévotion à son Saint Cœur ; que nous évitions même d'y penser. Nous ajouterons encore qu'un saint religieux, le P. Maccarthy, ayant un jour prêché dans notre église des Missions Etrangères un sermon sur le Saint Cœur de Marie, nous ne recueillîmes de son sermon aucun sentiment, donnant notre suffrage ordinaire à l'éloquence du prédicateur, mais fâché, tant était grand l'orgueil de notre prévention, qu'il eût traité un tel sujet que nous pensions n'être pas plus utile aux autres qu'à nous.

Telle a été notre disposition constante jusqu'au 3 décembre 1836, fête de saint François-Xavier.

Ce jour, à 9 heures du matin, je commençais la Ste Messe au pied de l'autel de la Ste Vierge, que nous avons depuis consacré à son Très Saint et immaculé Cœur et qui est aujourd'hui l'autel de l'Archiconfrérie ; j'en étais au premier verset du psaume *Judica me*, quand une pensée vint saisir mon esprit. C'était la pensée de l'inutilité de mon ministère dans cette paroisse ; elle ne m'était pas étrangère, je n'avais que trop d'occasions de la concevoir et de me la rappeler. Mais, dans cette circonstance, elle me frappa plus vivement qu'à l'ordinaire. Comme ce n'était ni le lieu, ni le temps de m'en occuper, je fis tous les efforts possibles pour l'éloigner de mon esprit. Je ne pus y parvenir, il me semblait entendre continuellement une voix qui venait de mon intérieur et qui me répétait : *Tu ne fais rien, ton ministère est nul ; vois, depuis plus de quatre ans que tu es ici, qu'as-tu gagné ? Tout est perdu, ce peuple n'a plus de foi. Tu devrais par prudence te retirer.*

Et, malgré tous mes efforts pour repousser cette malheureuse pensée, elle s'opiniâtra tellement qu'elle absorba toutes les facultés de mon esprit, au point que je lisais, je récitais les prières sans plus comprendre ce que je disais : la violence

ce que je m'étais faite m'avait fatigué, et j'éprouvais une transpiration des plus abondantes. Je fus dans cet état jusqu'au commencement du canon de la Messe.

Après avoir récité le *Sanctus*, je m'arrêtai un instant, je cherchai à rappeler mes idées ; effrayé de l'état de mon esprit, je me dis : *Mon DIEU ! Dans quel état suis-je ? Comment vais-je offrir le divin Sacrifice ? Je n'ai pas assez de liberté d'esprit pour consacrer. O mon DIEU, délivrez-moi de cette malheureuse distraction !*

A peine eus-je achevé ces paroles que j'entendis très distinctement ces mots prononcés d'une manière solennelle : **Consacre ta paroisse au Très Saint et Immaculé Cœur de Marie.**

A peine eus-je entendu ces paroles qui ne frappèrent point mes oreilles mais retentirent seulement au dedans de moi, que je recouvrai immédiatement le calme et la liberté de l'esprit. La fatale impression qui m'avait si violemment agité s'effaça aussitôt, il ne m'en resta aucune trace.

Je continuai la célébration des saints mystères sans aucun souvenir de ma précédente distraction. Après mon action de grâces, j'examinai la manière dont j'avais offert le saint Sacrifice ; alors seulement, je me rappelai que j'avais eu une distraction, mais ce n'était qu'un souvenir confus, et je fus obligé de rechercher pendant quelques instants quel en avait été l'objet. Je me rassurai en me disant : *Je n'ai pas péché, je n'étais pas libre.*

Je me demandai comment cette distraction avait cessé, et le souvenir de ces paroles que j'avais entendues se présenta à mon esprit. Cette pensée me frappa d'une sorte de terreur. Je cherchais à nier la possibilité de ce fait, mais ma mémoire confondait les raisonnements que je m'objectais. Je bataillai avec moi-même pendant dix minutes. Je me disais à moi-même : *Quelle fatale pensée ! Si je m'y arrêtais, je m'exposerais à un grand malheur, elle affecterait mon moral, je pourrais devenir visionnaire.* Fatigué de ce nouveau combat, je pris mon parti et je me dis : *Je ne puis m'arrêter à cette pensée, elle aurait de trop fâcheuses conséquences ; d'ailleurs, c'est une illusion : j'ai eu une longue distraction pendant la Messe, voilà tout. L'essentiel pour moi est de n'y avoir pas péché. Je ne veux plus y penser.*

Et j'appuie mes mains sur le prie-Dieu sur lequel j'étais à genoux. Au moment même, et je n'étais pas encore relevé (j'étais seul dans la sacristie), j'entends prononcer bien distinctement ces paroles : **Consacre ta paroisse au Très Saint et Immaculé Cœur de Marie.**

Je retombe à genoux et ma première impression fut un moment de stupéfaction. C'étaient les mêmes paroles, le même son, la même manière de les entendre. Il y a quelques instants, j'essayais de ne pas croire, je voulais au moins douter ; je ne le pouvais plus, j'avais entendu, je ne pouvais me le cacher à moi-même. Un sentiment de tristesse s'empara de moi, les inquiétudes qui venaient de tourmenter mon esprit se présentèrent de nouveau. J'essayai vainement de chasser toutes ces idées, je me disais : *C'est encore une illusion, fruit de l'ébranlement donné à ton cerveau par la première impression que tu as ressentie. Tu n'as pas entendu, tu n'as pas pu entendre.* Et le sens intime me disait : *Tu ne peux douter, tu as entendu deux fois.*

Je pris le parti de ne point m'occuper de ce qui venait de m'arriver, de tâcher de l'oublier. Mais ces paroles : **Consacre ta paroisse au Très Saint et Immaculé Cœur de Marie** se présentaient sans cesse à mon esprit. Pour me délivrer de l'impression qui me fatiguait, je cède de guerre lasse, et je me dis : *C'est toujours un acte de dévotion à la Sainte Vierge qui peut avoir un bon effet ; essayons.*

Mon consentement n'était pas libre, il était exigé par la fatigue de mon esprit. Je rentrai dans mon appartement ; pour me délivrer de cette pensée, je me mis à composer les statuts de notre association. A peine eus-je mis la main à la plume, que le sujet s'éclaircit à mes yeux, et les statuts ne tardèrent pas à être rédigés.

Voilà la vérité, et nous ne l'avons pas dite dans les premières éditions de ce Manuel, nous l'avons même cachée au vénérable directeur de notre conscience, nous en avons fait jusqu'à ce jour un secret même aux amis les plus intimes, nous n'osions pas le dévoiler, et aujourd'hui que la divine Miséricorde a signalé si authentiquement son oeuvre par l'établissement, la prodigieuse propagation de l'Archiconfrérie et surtout par les fruits admirables qu'elle produit, ma conscience m'oblige à révéler ce fait. *Il est glorieux, disait l'ange Raphaël à Tobie, de révéler les œuvres de DIEU, afin que tous reconnaissent qu'à Lui seul appartiennent la louange, l'honneur et la gloire.*

Ainsi, la sagesse de DIEU a agi en cette circonstance, comme elle agit quand, dans ses grandes œuvres, elle veut employer le concours des causes secondes ; elle choisit ce qu'il y a de plus faible, de plus misérable, afin, dit le saint Apôtre, que personne ne se glorifie et que tous reconnaissent, par l'insuffisance, l'incapacité de l'instrument mis en action, la puissance infinie, la souveraine sagesse du suprême Ouvrier. Ainsi nous ne sommes point fondateur, mais seulement instrument et serviteur. Plaise à la divine Bonté que nous ne soyons pas infidèle !

APPROBATION DE L'ARCHEVÊQUE

Nos statuts dressés, nous fûmes, le 10 décembre, les soumettre au jugement et à l'approbation de notre Archevêque. Mgr de Quélen les approuva, nous permit de commencer nos prières et exercices dès le lendemain dimanche, 11 décembre. Le 16 du même mois, par son ordonnance, il érigea canoniquement l'Association. Nous ne devons pas cacher ici que c'était avec une grande défiance du succès que nous faisons cette entreprise. Pour expliquer ce sentiment de notre part, nous sommes forcés de tracer le tableau moral de notre paroisse.

TABLEAU MORAL DE LA PAROISSE EN 1836

La paroisse de Notre-Dame des Victoires, située au centre de Paris, centre elle-même du commerce et des affaires, entourée de théâtres et de lieux de plaisirs, devenue le point central d'où partaient et où aboutissaient les mouvements politiques qui ont agité Paris pendant tant d'années, la paroisse de Notre-Dame des Victoires avait vu s'éteindre dans son sein presque tout sentiment, presque toute idée religieuse ; son église était déserte, même aux jours des plus grandes solennités ; les sacrements, les pratiques religieuses étaient abandonnés, rien ne semblait mettre un terme à ce déplorable état qui avait déjà dix années d'existence quand, tout à coup, la Miséricorde divine éclate et la grâce du Seigneur vient féconder un désert frappé de la plus affreuse stérilité.

PREMIÈRE RÉUNION

Le 11 décembre 1836, nous annonçâmes donc au prône de notre grand'Messe, que le soir, à 7 heures, nous célébrerions un office de dévotion **pour implorer de la Miséricorde divine, par la protection du Cœur de Marie, la grâce de la conversion des pécheurs.** Nous exhortâmes les assistants à y venir. Il y avait si peu de monde présents que nous n'attendions pas un grand résultat de cette convocation. Nous n'avions pas même la ressource d'espérer que la nouvelle s'en répandrait au dehors ; car, dans cette paroisse où l'on ne parle que d'argent et de plaisirs, jamais on ne s'entretenait dans les familles de ce qui se disait ou se passait à l'église. Nous descendîmes de chaire inquiet et affligé. La divine Bonté daigna relever notre courage abattu. Nous fûmes suivis en rentrant dans la sacristie par deux négociants, pères de famille, nos paroissiens, que nous n'avions guère l'habitude de voir à l'église. Tous deux nous proposèrent d'entendre leur confession, tous deux ont persévéré et sont aujourd'hui des chrétiens édifiants.

Voilà nos premières conquêtes, et c'est par elles que la Miséricorde divine préludait aux grâces innombrables et prodigieuses qu'elle nous destinait.

Pendant tout le jour nous flottions entre la crainte, l'inquiétude et quelques lueurs d'espérance ; nous calculions ce que nous pourrions avoir de fidèles à l'office ; nous nous osons pas pousser nos conjectures au-delà des nombres 50 ou 60, et voilà qu'à 7 h. du soir nous trouvons dans l'église une réunion de 400 à 500 personnes. Jamais, excepté aux offices de Noël et de Pâques, nous n'en avions vu autant. Et dans cette assistance, un nombre considérable d'hommes. Qui les avait amenés ? La plupart ne savaient pas de quoi il s'agissait. Peut-être la surprise de voir l'église ouverte contre l'usage à une heure aussi tardive.

Les vêpres de la sainte Vierge furent entendues avec tranquillité, mais avec indifférence. On ne savait pas pourquoi on était là. Elles furent suivies d'une instruction explicative des motifs et du but de la réunion qui fut écoutée avec attention et recueillement. L'impression qu'elle avait faite se manifesta bientôt ; car cette foule de fidèles qui n'avait point semblé prendre part à l'office des vêpres, chanta avec sentiment et effusion de cœur les prières du Salut. Il y eut surtout un redoublement d'ardeur pendant les litanies, au chant de l'invocation *Refugium peccatorum*, qui fut spontanément chanté trois fois, ainsi qu'au *Parce Domine*.

A ces cris de repentir et d'amour, notre cœur tressaillit de joie ;

nous levâmes nos yeux baignés de larmes vers l'image de Marie, et nous osâmes lui dire : *O ma bonne mère ! vous les entendez ces cris de l'amour et de la confiance ; vous les sauvez ces pauvres pécheurs qui vous appellent leur refuge. O Marie ! adoptez cette pieuse association ; donnez m'en pour signe la conversion de M. Joly ; j'irai demain chez lui en votre nom.*

LA CONVERSION DE M. JOLY

M. Joly était un ancien et le dernier des ministres du roi martyr Louis XVI. Attaché à la secte des prétendus philosophes du dix-huitième siècle, il ne pratiquait depuis sa jeunesse aucune espèce de religion.

Agé de plus de 80 ans, aveugle et malade depuis plusieurs mois, ses facultés intellectuelles n'avaient subi aucune altération. Jurisconsulte profond, il était encore le conseil d'un grand nombre de familles dont il gouvernait les intérêts. Dix fois, son pasteur s'était présenté à sa porte et, dix fois, il avait été refusé. Le lundi 12 décembre, il se présente de nouveau, on veut encore l'éconduire, il persiste, il est introduit. Après quelques minutes d'une conversation de pure politesse, M. Joly dit à son pasteur sans aucun préambule : *M. le curé, voulez-vous être assez bon pour me donner votre bénédiction ?* Il ajouta après l'avoir reçue : *Que votre visite me fait de bien, M. le curé ! Je ne puis vous voir, mais je sens votre présence. Depuis que vous êtes auprès de moi je goûte une paix, un calme, une joie intérieure que je n'ai jamais connus.*

Il ne fut pas difficile de faire entendre la parole du salut à cette âme que la grâce travaillait si visiblement. Aussi, le curé ne quitta son malade qu'après avoir commencé à entendre sa confession. DIEU combla cette âme de grâces immenses ; elle en fit un saint usage. Sa vie fut prolongée jusqu'au 10 avril 1837 ; et tous les jours qui s'écoulèrent depuis sa conversion furent consacrés à la Foi, à une douce confiance dans la divine Miséricorde, au repentir, à l'amour de DIEU et à la soumission à sa divine volonté.

On nous fait trop communément dans le monde et par un langage impropre, on nous fait honneur des conversions que la Miséricorde divine daigne opérer par la grâce attachée à notre saint ministère. On dit souvent : un tel a été converti par tel prêtre, par tel curé. On ne pourra pas, dans cette heureuse circonstance, commettre cette méprise : qu'on en examine bien tous les détails. M. Joly n'avait jamais eu aucun rapport avec son curé, ignorait les démarches antérieures qu'il avait faites pour le voir ; le curé n'avait pas même eu le temps de lui adresser une parole pieuse ; entièrement aveugle, il ne pouvait pas même l'apercevoir, il sentait sa présence et elle était pour lui un sujet de joie, de paix et de calme intérieurs qu'il reconnaissait n'avoir jamais goûtés.

Rendons gloire à Marie et reconnaissons ici sa douce et si puissante intervention. Celle qu'on n'invoqua jamais en vain a été priée de donner un signe de sa protection ; et Marie qui est toujours propice à la confiance qui l'invoque, Marie, pour qu'il ne soit plus permis de douter de l'adoption qu'elle fait de cette pieuse Association, Marie convertit soudainement le pécheur que la confiance lui a désigné.

L'Association fut fondée dans ce jour et cette première grâce si manifeste devint, pour tous les fidèles qui en furent instruits, l'augure de toutes celles qu'ils devaient attendre de la protection assurée de celle qui peut tout dans le Ciel et sur la terre et dont le pouvoir ne le cède qu'à celui du Tout-Puissant lui-même. L'ouverture du registre de l'Association eut lieu, comme Mgr l'avait ordonné, le 12 janvier.

Dix jours après, 214 associés étaient inscrits, presque tous habitant la paroisse. C'était déjà beaucoup plus qu'on n'eût osé espérer en si peu de jours. Bientôt des habitants des autres paroisses de Paris vinrent se réunir à ce petit troupeau. Mais ce à quoi nous ne pouvions penser, c'est l'extension subite et prodigieuse qu'a prise cette œuvre qui ne semblait devoir être que paroissiale et, par conséquent, faible et chétive, à raison du terrain où elle avait pris naissance. C'est ici surtout que la protection, l'action de la divine Marie, sont sensibles et palpables. Ce n'était plus Paris seulement qui présentait **des fidèles qui associaient leurs hommages au Très Saint et Immaculé Cœur de Marie pour obtenir, par ses mérites, la conversion des pécheurs ;** il y eut bientôt peu de diocèses en France qui ne comptassent parmi leurs fidèles des associés au Saint Cœur de Marie.»

Si cette oeuvre est une oeuvre humaine, disait Gamaliel aux anciens de Jérusalem, elle tombera ; mais si elle vient de DIEU, elle subsistera ; et vous devez craindre qu'en vous y opposant, vous ne vous opposiez aux desseins de DIEU (Act. V, 38-39).